

**DATE DE CONVOCATION**

21 mars 2019

DATE D’AFFICHAGE

21 mars 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 16

Votants : 18

OBJET :**D.E.T.R. 2019**

**Demande de subvention
Acquisition et l’installation
d’un équipement sportif**

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 2

Transmise en sous-
préfecture le 29/03/2019

Publiée le 29/03/2019

Notifiée le 29/03/2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTE-ALAIS**

L’an deux mille dix-neuf, le 27 mars à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Jacqueline GALEAZZI, Claire HERLIN, Philippe VAN ROSSOMME, Françoise BOUSSAT, Isabelle QUESNE, Alexa PELAGE, Lionnel LAFONTAINE, Mauricette FERRAND, Guy PETITBON, Michelle LUCARAIN, José AZEVEDO, Marie-Colette MAHIER, Katia MERLEN, Philippe AUTRIVE

Etaient absents :

Yves MARRE
Stéphane LE PECULIER
Mélanie MATHIEU
André RIETZ
Camille CRONIER
Caroline PARATRE
Christine CASIMIR
Carole DEFFAIN

Etaient absents excusés :

Hervé FRANEL
Alain DENIMAL donne pouvoir à Isabelle QUESNE
Alain NOURY donne pouvoir à Françoise BOUSSAT

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019
ACQUISITION ET INSTALLATION D’UN EQUIPEMENT SPORTIF**

La commune de La Ferté Alais est éligible à la DETR pour l’exercice 2019.

Madame Alexa Pelage, déléguée au sport, informe l’assemblée que la commune souhaite présenter, à ce titre, un dossier concernant la mise en œuvre d’un équipement sportif extérieur sur le site du gymnase Victor Vilain.

L’objectif est de créer un espace de street workout dit « gym de rue » qui est un sport extérieur. Il se pratique sur une structure constituée de différents pôles d’exercices destinés à la musculation et au renfort musculaire. Il est possible de le pratiquer soit en loisir soit en club.

Le complexe sportif Victor Vilain, de par sa fréquentation et sa situation, est le lieu idéal pour le développement de cette activité et le plus approprié pour dynamiser un « pôle sport ».

L’acquisition et l’installation d’une station de « Cross Fit » en extérieur, dans l’enceinte du complexe sportif représente une dépense pour la commune de 8.990,00 € HT.

L’opération sera réalisée après le retour du dossier de la Préfecture et programmée sur une semaine.

Madame Alexa PELAGE, propose à l'assemblée de solliciter l'attribution de la DETR 2019 pour l'acquisition et l'installation de cette station de « Cross Fit » sur le site du gymnase Victor Vilain.

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2019,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, 16 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS

- **ADOpte** le projet relatif à l'acquisition et l'installation décrite ci-dessus
- **PROPOSE** l'inscription de ce projet au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre.

La Maire

Mariannick MORVAN

